

## Collection de carton et de papier

Notre papier est réutilisé pour produire du nouveau papier de haute qualité. Nous avons besoin de votre aide pour récolter un maximum de papier afin de diminuer les frais de la déchetterie. Il est interdit de mettre du carton dans le container à papier. Pour pouvoir profiter des remboursements maximaux, nous vous prions de trier le carton et papier comme suit :

Papier	Carton	Déchets ménagers
Journaux	Boîtes de carton	Emballages de viande
Illustrés	Carton	Emballage de fromage
Prospectus, publicité	Carton ondulé	Mouchoirs utilisé
Feuilles de papier	Livres	Serviettes utilisé
Catalogues	Papier d'emballage	Papier plastifiées
Enveloppes	Papier couché	Sacs à charbon de bois
Enveloppes avec fenêtres.	LES SACS DE COMMISSIONS EN	Papier de soie
NOUS VOUS PRIONS	PAPIER SONT COLLECTIONS	
D'ENVELOPER LES EMBALLAGES	SEPERAMENT!	
EN PLASTIC!		

## Collections supplémentaires de carton

Chez Fillistorf Farben AG, à la Fromagerie de Tentlingen et à la Fromagerie d'Eichholz

SVP préparez chaque mercredi avant 07h00 du matin

janvier 12 & 26 / février 9 & 23 / mars 9 & 23 / avril 6 & 20 / mai 4 & 18 / juin 1, 15 & 29 / juillet 13 & 27 / août 10 & 24 / septembre 7 & 21 / octobre 5 & 19 / novembre 2, 16 & 30 / décembre 14 & 28

## Déchets encombrants du ménage « PETIT » et « GRAND »

Déchets encombrants du ménage «PETIT » : Toutes les objets ou matériaux d'un volume jusqu'à 60 litres, ou 100 cm de longueur et 25 cm d'épaisseur, mais maximum 25 kg = 1 étiquette de poubelle de 60 litres ; Interdit : Papier, verre, gravats et appareils électriques // Lieux et heures de dépôt : Avec le ramassage de la poubelle normale. Les petits déchets encombrants doivent être mis dans un sac poubelle. Les déchets doivent également être munis d'une étiquette de poubelle de 60 L.

Déchets encombrants du ménage «GRAND » : Toutes les objets ou matériaux d'un volume supérieur à 60 litres, ou 50 x 25 x 200 cm, max 50 kg = 1 étiquette de poubelle de 110 litres ; Interdit : Papier, verre, gravats et appareils électriques // Lieux et heures de dépôt : Tous les premiers mercredis du mois avec le ramassage de la poubelle normale. Le déchet encombrant doit dans les mesures du possible réduits et lacé avec une ficelle. Les déchets doivent également être munis d'une étiquette de poubelle de 110 L.